

Document  
de référence  
2018

# INNOVATIVE MEDICINE FOR EVERYONE EVERYWHERE

Photo Lotte Meijer

ADOCIA



# ADOCIA



des médicaments innovants  
pour tous, partout

Société anonyme au capital de 693 124,40 euros

Siège social : 115 avenue Lacassagne

69003 Lyon, France

487 647 737 RCS Lyon



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 12 avril 2019 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société au 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société ([www.adocia.com](http://www.adocia.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## NOTE

Dans le présent document de référence, les termes « Adocia » ou la « Société » désignent la Société Adocia, Société anonyme dont le siège social est situé 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon, France, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 487 647 737 et, le cas échéant, sa filiale, Adocia Inc., Société de droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social est situé 2090 Dipinto Avenue, Henderson, NV 89052, U.S.A. Etats-Unis d'Amérique.

Les comptes consolidés établis selon les normes IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 figurent aux pages 124 à 156 du présent document de référence. Le rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés établis selon les normes IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 est présenté en pages 157 à 163 du présent document de référence.

Les comptes annuels établis en normes françaises pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 figurent en pages 164 à 178 du présent document de référence. Le rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes annuels établis en normes françaises pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 est présenté en pages 179 à 184.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004,

- les comptes consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux paragraphes 4.1 et 4.2 du document de référence de l'exercice 2017 déposé auprès de l'AMF en date du 19 avril 2018 sous le n° D.18-0347.
- les comptes consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les rapports d'audit correspondant figurant au paragraphe 20.A du document de référence de l'exercice 2016 déposé auprès de l'AMF en date du 11 avril 2017 sous le n° D.17-0363.

sont incorporés par référence dans le présent document de référence

Les parties non incluses de ce (ou ces) document(s) sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.

Un glossaire définissant certains termes techniques auxquels il est fait référence dans le présent document de référence ainsi qu'un index des abréviations utilisées figurent au paragraphe 6.6. Les mots signalés lors de leur apparition par un signe « \* » figurent dans ce glossaire.

## AVERTISSEMENT

### Informations sur le marché et la concurrence

Le présent document de référence contient, notamment au paragraphe 1.3 « Description des activités », des informations relatives aux marchés de la Société et à sa position concurrentielle. Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Les informations publiquement disponibles, que la Société considère comme fiables, n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant, et la Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur ces marchés obtiendrait les mêmes résultats.

### Informations prospectives

Le présent document de référence contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents paragraphes du présent document de référence et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant, notamment, le marché dans lequel elle évolue, sa stratégie, sa croissance, ses résultats, sa situation financière, sa trésorerie et ses prévisions. Les informations prospectives mentionnées dans le présent document de référence sont données uniquement à la date du présent document de référence. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution. Elle ne peut donc anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

### Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risques décrits au paragraphe 1.5 « Facteurs de risques » du présent document de référence avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, à la date du présent document de référence, pourraient également avoir un effet défavorable significatif.





6  
**INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES**



# Chapitre 6

<b>6</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>214</b>
<b>6.1</b>	<b>Personnes responsables</b>	<b>214</b>
6.1.1	Personne responsable du document de référence	214
6.1.2	Déclaration de la personne responsable	214
6.1.3	Responsable de l'information financière	214
<b>6.2</b>	<b>Responsables du contrôle des comptes</b>	<b>215</b>
6.2.1	Contrôleurs légaux des comptes	215
<b>6.3</b>	<b>Informations provenant des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>216</b>
<b>6.4</b>	<b>Documents accessibles au public</b>	<b>216</b>
<b>6.5</b>	<b>Tables de concordance</b>	<b>216</b>
6.5.1	Table de concordance du rapport financier annuel	216
6.5.2	Table de concordance du rapport de gestion	217
6.5.3	Table de concordance du rapport sur le gouvernement d'entreprise (RGE)	218
6.5.4	Table de concordance du document de référence	219
<b>6.6</b>	<b>Glossaire</b>	<b>221</b>

## 6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1 Personnes responsables

#### 6.1.1 Personne responsable du document de référence

---

Monsieur Gérard Soula, président directeur général.

#### 6.1.2 Déclaration de la personne responsable

---

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de sa filiale et que les informations relevant du rapport de gestion répertoriées au paragraphe 6.5.2 du présent document de référence présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de sa filiale et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Le 11 avril 2019,

Gérard Soula

Président directeur général

#### 6.1.3 Responsable de l'information financière

---

Madame Valérie Danaguezian

Directeur financier

Adresse : 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon

Téléphone : +33 (0) 4 72 61 06 10

Télécopie : + 33 (0) 4 72 36 39 67

Courriel : [contactinvestisseurs@adocia.com](mailto:contactinvestisseurs@adocia.com)

## 6.2 Responsables du contrôle des comptes

### 6.2.1 Contrôleurs légaux des comptes

#### 6.2.1.1 Commissaires aux comptes titulaires

##### **ODICEO**

représenté par Madame Agnès Lamoine, associée

115, boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne,

membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon,

nommé par décision de l'associé unique en date du 31 juillet 2006 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ce mandat a été renouvelé une première fois par l'assemblée générale du 15 juin 2012 et une deuxième fois par l'assemblée générale du 17 mai 2018, pour une durée de six exercices, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

##### **Ernst & Young et Autres**

représenté par Monsieur Mohamed Mabrouk, associé,

Tour Oxygène, 10-12 boulevard Marius Vivier Merle, 69 393 Lyon Cedex 03,

membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles,

nommé lors de l'assemblée générale mixte du 24 octobre 2011 pour une durée de six exercices, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 27 juin 2017 pour une durée de six exercices, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### 6.2.1.2 Commissaires aux comptes suppléants

##### **Monsieur Pierre Grafmeyer**

115, boulevard Stalingrad, 69100 Villeurbanne,

membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon,

nommé par décision de l'associé unique en date du 31 juillet 2006 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 15 juin 2012 pour une durée de six exercices, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le mandat de Monsieur Pierre Grafmeyer en tant que commissaire aux comptes suppléant n'a pas été renouvelé lors de l'assemblée générale du 17 mai 2018, cette nomination n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle.

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ni de mise à l'écart d'un des contrôleurs légaux.



## 6.3 Informations provenant des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant

## 6.4 Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de la Société, 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société ([www.adocia.com](http://www.adocia.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établie par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la législation applicable, peuvent être consultés, sans frais, au siège social de la Société.

L'information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l'AMF est également disponible sur le site Internet de la Société ([www.adocia.com](http://www.adocia.com)).

## 6.5 Tables de concordance

### 6.5.1 Table de concordance du rapport financier annuel

Rapport financier annuel	Chapitre(s) / Section(s)
1 Attestation de la personne responsable	6.1
2 Comptes annuels sociaux - normes françaises	4.3
3 Comptes annuels consolidés - normes IFRS	4.1
4 Rapport de gestion	Voir index ci-dessous
5 Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Voir index ci-dessous
6 Document d'information annuel	1.4
7 Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes	4.3.3.7
8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels aux normes françaises et normes IFRS	4.2 et 4.4

## 6.5.2 Table de concordance du rapport de gestion

Rapport de gestion annuel	Chapitre(s)/Section(s)
1 Situation de la Société et activité au cours de l'exercice écoulé	1.4
2 Situation financière : examen des comptes et résultats	Chapitre 4
Affectation des résultats et rappel des dividendes distribués	4.3.3.4
Dépenses non déductibles	4.3.3.5
3 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	4.3.3.3 Note 11
4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées	1.3
5 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée / Utilisation des instruments financiers par la Société	1.5
6 Activité en matière de recherche et développement	1.3
7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir	1.3
8 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social	4.3.3.8
9 Participation des salariés au capital	2.2.1.2 et 5.1.5
10 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations	1.2.3.2
11 Activités des filiales et des sociétés contrôlées	Chapitres 4 et 1
12 Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle - Programme de rachat d'actions	5.1.4
13 Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital	5.2.3
14 Evolution du titre - Risque de variation de cours	5.2.3
15 Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la Société réalisées au cours de l'exercice écoulé	3.2.3
16 Informations sociales et environnementales	Chapitre 2
17 Tableau des résultats des cinq derniers exercices	4.3.3.9
18 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	3.3

### 6.5.3 Table de concordance du rapport sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

<b>Rapport sur le gouvernement d'entreprise</b>		
1	Composition du conseil d'administration	3.1.2
2	Liste des mandats et fonctions exercées dans toute Société par chaque mandataire social	3.1.3
3	Représentation hommes femmes au sein du conseil d'administration	3.1.2.2
4	Choix des modalités d'exercice de la direction générale	3.1.1
5	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	3.1.5
6	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	3.1.6
7	Rémunération des mandataires sociaux	3.2
8	Éléments soumis au vote des actionnaires en application des dispositions de l'article L.225-37-2 du code de commerce	3.2.4
9	Résolutions proposées dans le cadre du vote <i>ex ante</i>	3.2.4.2
10	Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au président directeur général et au directeur général délégué	3.2.4.3
11	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	3.1.8
12	Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital	5.2.1
13	Modalités de participation des actionnaires à l'assemblée	5.3.5
14	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financières	3.3

## 6.5.4 Table de concordance du document de référence

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen N°809/2004/CE		Chapitre(s) /Section(s)
<b>1.</b>	<b>PERSONNE RESPONSABLE</b>	<b>Chapitre 6</b>
1.1	Responsable du document de référence	6.1.1
1.2	Déclaration de la personne responsable	6.1.2
1.3	Responsable de l'information financière	6.1.3
<b>2</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>6.2.1</b>
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>1.1</b>
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>Chapitre 1</b>
4.1	Risques propres à la Société	1.5.1, 1.5.3
4.2	Risques liés au secteur d'activité de la Société	1.5.2
4.3	Risques financiers	1.5.5
4.4	Risques juridiques	1.5.4
4.5	Assurances et couvertures de risques	1.5.7
4.6	Risques réglementaires	1.5.4
4.7	Risques liés aux contentieux	1.5.8
<b>5</b>	<b>INFORMATION CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	<b>Chapitre 1</b>
5.1	Histoire et évolution de la Société	1.2.2
5.1.1	Raison sociale et nom commercial	1.2.1
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1.2.1
5.1.3	Date de constitution et durée de vie	1.2.1
5.1.4	Siège social, forme juridique et législation applicable	1.2.1
5.1.5	Evènements importants dans le développement des activités de la Société	1.2.2.2
5.2	Investissements	1.2.4
<b>6</b>	<b>APERCU DES ACTIVITES</b>	<b>Chapitre 1</b>
6.1	Principales activités	1.3
6.2	Principaux marchés	1.3.3
6.3	Evènements exceptionnels	1.5.8
6.4	Dépendance de la Société à l'égard de brevets, licences et accords commerciaux	1.3.7
6.5	Avantages concurrentiels	1.3.1, 1.3.3
<b>7</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>Chapitre 1</b>
7.1	Organisation de la Société	1.2.3.1
7.2	Filiales et participations	1.2.3.2
<b>8</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>Chapitres 1 et 2</b>
8.1	Immobilier et équipements	1.2.4
8.2	Environnement	2.3
<b>9</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</b>	<b>Chapitre 1</b>
9.1	Généralités	1.4.2
9.2	Principaux principes comptables	1.4.2
9.3	Situation financière	1.4.3
<b>10</b>	<b>TRESORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAUX</b>	<b>1.4.4</b>
<b>11</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>1.3.6</b>
<b>12</b>	<b>INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>	<b>1.4.5</b>
<b>13</b>	<b>PREVISION OU ESTIMATIONS DE BENEFICE</b>	<b>1.4.5</b>
<b>14</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>Chapitre 3</b>

14.1	Composition	3.1.2
14.2	Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de Direction	3.1.6
14.3	Déclaration concernant les organes d'administration et de Direction générale	3.1.6
<b>15</b>	<b>REMUNERATIONS ET AVANTAGES</b>	<b>Chapitre 3</b>
15.1	Montant des rémunérations versées aux mandataires sociaux	3.2.1
15.2	Montant total des provisions pour retraites	3.2.2
<b>16</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>Chapitre 3</b>
16.1	Dates et expiration des mandats	3.1.2
16.2	Contrats de service entre l'émetteur et les membres du Conseil d'administration	3.1.2
16.3	Comité d'audit et Comité des nominations et rémunérations	3.1.5
16.4	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	3.1.1
<b>17</b>	<b>SALARIES</b>	<b>Chapitre 2</b>
17.1	Effectifs	2.2.3
17.2	Stocks options	5.1.5.4
17.3	Attributions gratuites d'actions	5.1.5.2
17.4	Epargne salariale	2.2.1.3
<b>18</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>Chapitre 5</b>
18.1	Répartition du capital et des droits de vote	5.4.1
18.2	Droits de vote spéciaux des principaux actionnaires	5.4.4
18.3	Contrôle de la Société	5.4.5
18.4	Accord pouvant entraîner ultérieurement un changement de contrôle de la Société	5.4.6
<b>19</b>	<b>OPERATIONS AVEC LES APPARENTES</b>	<b>5.5</b>
<b>20</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS</b>	<b>Chapitre 4</b>
20.1	Informations financières historiques	4.1, 4.3
20.1.1	Comptes consolidés et annexes	4.1
	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	4.2
20.1.2	Comptes sociaux et annexes	4.3
	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	4.4
20.2	Informations financières pro forma	n/a
20.3	Etats financiers historiques	4
20.4	Vérification des informations financières annuelles	4.2, 4.4
20.5	Date des dernières informations financières	4
20.6	Informations financières intermédiaires	n/a
20.7	Politique de distribution des dividendes	4.3.3.4
20.8	Politique judiciaire et d'arbitrage	1.3.6, 1.5.8
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	1.4.5
<b>21</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>Chapitre 5</b>
21.1	Capital Social	5.1
21.2	Actes constitutifs et statuts	5.2
<b>22</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>1.3.7</b>
<b>23</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	<b>6.3</b>
<b>24</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>6.4</b>
<b>25</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>1.2.3</b>
<b>26</b>	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>6.6</b>



## 6.6 Glossaire

AFSSAPS	Agence Française de Sécurité Sanitaire et Produits de Santé. Cette autorité évalue la sécurité d'emploi des produits de santé, assure leur surveillance, contrôle leur qualité en laboratoire et inspecte leurs sites de fabrication, de distribution et d'essais, et mène également des actions d'information pour le bon usage des produits de santé
Amphiphile	Espèce chimique possédant concomitamment un groupement hydrophile (soluble dans l'eau ou dans un solvant) et un groupement hydrophobe (non soluble dans l'eau ou dans un solvant). Les caractères hydrophile ou hydrophobe des groupes sont notamment liés à leur capacité ou à leur absence de capacité à former des interactions électrostatiques avec l'eau ou un solvant
Ankylose	Immobilité d'une articulation suite à une blessure ou une maladie
Anticoagulation	Phénomène qui s'oppose à la transformation du sang liquide en une substance plus ou moins gélatineuse et plus consistante
Artériopathie	Désigne toute maladie des artères
Autorisation de mise sur le marché (AMM)	Homologation d'un médicament par les autorités de santé préalablement à sa mise sur le marché
Barrière endothéliale	Barrière de perméabilité sélective qui permet et régule les échanges de molécules de taille variable (eau, sels, protéines...) entre le sang et les tissus
Biosimilaire	Forme générique d'un médicament dont le brevet a échoué
Bonnes Pratiques de Fabrication	Notion d'assurance de la qualité, en anglais « Good Manufacturing Practices – GMP », établies par la Commission européenne et s'appliquant à la fabrication de médicaments à usage humain ou vétérinaire
Carcinome épidermoïde	Forme de cancer cutanée
Cellules somatiques	Ensemble des cellules autres que les cellules germinales ou sexuelles
Clamp euglycémique	Méthode de référence adaptée à la recherche clinique pour mesurer la sensibilité à l'insuline
Coacervation	Phénomène de séparation en deux phases de certaines solutions macromoléculaires
Comité Consultatif National d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé	Organisme français indépendant dont la principale mission est de produire des avis et des rapports du point de vue éthique sur les progrès de la science
Complexe	Edifice formé par plusieurs entités chimiques indépendantes
Compliance	Etude du suivi par le patient de son traitement
Déamidation de l'asparagine	Processus non-enzymatique et spontané qui convertit les résidus d'asparagine qui est un acide aminé se trouvant dans les protéines en acides aspartiques
Dégradation enzymatique	La dégradation d'une protéine consiste en la destruction des liaisons intramoléculaires de cette protéine et généralement, en l'obtention de molécules plus petites. Les enzymes, qui sont elles aussi des protéines, ont pour fonction d'accélérer le phénomène naturel de dégradation des protéines au sein de l'organisme
Dermite	Réaction cutanée à l'exposition à des substances allergènes ou irritantes
Dystrophie musculaire	Dégénérescence progressive des muscles du corps

EMA	European Medicines Agency. Cette agence évalue et supervise le développement de nouveaux médicaments à usage humain et vétérinaire dans l'Union européenne
Erysipèle	Infection non nécrosante du derme ou de l'épiderme
Escarre	Lésion cutanée due à une diminution de l'irrigation sanguine suite à un processus ischémique
Excipient	Toute substance autre que le principe actif dans un médicament
Facteur de croissance	Protéine nécessaire à la croissance ou à la régénération d'un tissu ou d'un organe
Fasciite nécrosante	Infection causée par le streptocoque de groupe A
FDA	Food and Drug Administration. Agence fédérale qui autorise la mise sur le marché des médicaments et des dispositifs médicaux aux Etats-Unis
Fibre nerveuse (ou axone)	Prolongement unique émergeant du corps cellulaire du neurone dont la fonction est de transporter l'influx nerveux
Glycorégulation	Régulation du taux de glucose sanguin ou glycémie par le système hormonal
Granulation	Tissu provisoire de recouvrement de la plaie au cours du phénomène de cicatrisation
Greffon	Partie d'une molécule rattachée au cœur de cette dernière
Groupe anionique	Groupe d'ions de charges électriques négatives (anions)
Héparine	Substance anticoagulante présente dans l'organisme
Hypoxie musculaire	Oxygénation insuffisante des tissus musculaires
Îlots de Langerhans	Situés dans le pancréas, ils contiennent trois types de cellules sécrétant chacune une hormone spécifique, l'insuline, en charge de l'abaissement du taux de glucose dans le sang, le glucagon en charge de l'augmentation du taux de glucose dans le sang et la gastrine gérant le processus digestif
ICH	International Conference of Harmonisation. Organisme international regroupant les autorités de santé américaines, européennes et asiatiques ainsi que les Sociétés de l'industrie pharmaceutique
Immunogénicité	Capacité de l'anticorps d'induire une réaction immunitaire
Incidence	Nombre de nouveaux cas d'une pathologie observée pendant une période et pour une population déterminée
Ischémie	Désigne la diminution de l'apport sanguin à un membre ou un organe
KDa (kilodalton)	Unité de mesure utilisée pour mesurer la masse des molécules et des atomes. La valeur d'un dalton étant équivalente à la masse de l'atome d'hydrogène.
Lésion ostéoarticulaire	Lésion touchant à la fois les os et les articulations
Leucémie	Cancer des cellules de la moelle osseuse
Ligand	Désigne, en chimie, un atome, un ion ou une molécule ayant la capacité de lier à un ou plusieurs atomes ou ions centraux
Lymphome	Tumeur maligne développée à partir du système lymphatique
Maladie de Crohn	Maladie inflammatoire chronique du système digestif
Médecine régénérative	Consiste à utiliser des cellules humaines afin de réparer ou d'améliorer les fonctions d'un organe endommagé

Neuropathie	Désigne toute atteinte du système nerveux
Pancréas	Glande proche de l'estomac
Pansement primaire	Pansement qui recouvre directement la plaie sous différentes formes : plaques découpables, pâtes, poudres, maintient un milieu chaud et humide et permet l'absorption des exsudats
Pharmacocinétique	Etude du devenir du médicament dans l'organisme et de l'influence de ce dernier sur le médicament. La pharmacocinétique d'un médicament peut se décomposer en quatre temps : l'absorption, la diffusion dans l'organisme, le métabolisme du médicament et son élimination par l'organisme
Pharmacodynamie	Etude des effets du médicament sur l'organisme et notamment, de l'interaction entre récepteur cellulaire et principe thérapeutique
Pharmacopée européenne	Recueil des exigences en matière de contrôle de la qualité des médicaments rédigées par la Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé qui est une organisation du Conseil de l'Europe
Plaie chronique	Perte significative des couches superficielles de la peau (derme et épiderme) qui se caractérise généralement par une absence de cicatrisation après un délai de 6 semaines à partir de son apparition et ce, quelles que soient les conditions de prise en charge
Polyarthrite rhumatoïde	Maladie dégénérative inflammatoire chronique caractérisée par l'inflammation de plusieurs articulations
Polymère	Substance chimique formée de molécules caractérisées par la répétition d'un ou plusieurs atomes ou groupes d'atomes
Polysaccharide	Sucre complexe constitué de plusieurs sucres simples appartenant à la famille des polymères
Preuve du concept	Démonstration de faisabilité et d'efficacité d'un produit thérapeutique
Prévalence	Mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné calculée en rapportant à cette population totale, le nombre de cas de maladies
Procédure UDRP	Uniform Dispute Resolution Policy. Principes édictés par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) pour permettre le règlement de litiges relatifs au nom de domaine.
Protéine	Macromolécule composée d'acides aminés reliés par des liaisons peptidiques qui assurent de multiples fonctions au sein de l'organisme
Sanie	Matière purulente fétide mélangée de sang
Sclérose en plaques	Maladie qui touche le système nerveux central, en particulier le cerveau, les nerfs optiques et la moelle épinière
Sorbitol	Sucre-alcool
SOP	Standard Operating Procedures. Procédures écrites détaillées conçues pour assurer la comparabilité et l'uniformité des études de performance d'un produit pharmaceutique spécifique
Stase	Diminution ou arrêt de la circulation d'un liquide
Streptocoque	Bactéries dont certaines espèces sont sources d'infections
Transgénèse	Ensemble des techniques visant à introduire un gène étranger dans le génome d'un organisme, en vue d'obtenir un organisme génétiquement modifié

## Informations complémentaires

Tryptophane	Acide aminé constituant des protéines. Il est essentiel car il ne peut être synthétisé par l'organisme et doit être apporté par l'alimentation
UI	Unité Internationale. En pharmacologie, unité de mesure pour la quantité d'une substance basée sur son activité biologique. 1 UI d'insuline est l'équivalent biologique d'environ 45,5 µg d'insuline cristalline pure
United States Pharmacopeia - National Formulary	Recueil des exigences en matière de contrôle de la qualité notamment des médicaments, des excipients et des dispositifs médicaux édictées par la United States Pharmacopeial Convention. La FDA a la charge de veiller au respect de ces exigences sur le territoire des Etats-Unis. Ces normes sont développées et appliquées dans plus de 130 pays dans le monde

Adocia  
115 avenue Lacassagne  
69003 Lyon – France  
Tél. : 04 72 610 610

[www.adocia.com](http://www.adocia.com)

**ADOCIA**

---



des médicaments innovants  
pour tous, partout